

Directeur de la piscine olympique

H/F Catégorie A ou B+

Poste à temps complet (38h30 avec RTT) à pourvoir au 1^{er} septembre 2023

La Communauté d'agglomération Val Parisis, 280 000 habitants, 15 communes, dans le Val d'Oise, est une collectivité en fort développement. Née en 2016 de la fusion de deux agglomérations, elle est désormais la plus grande du Val d'Oise. Forte de son cadre de vie et de son attractivité, elle se dote d'un projet de territoire ambitieux pour les 10 prochaines années.



VOTRE PROFIL

- Connaissance de l'environnement territorial
- Maîtrise de la réglementation des ERP et des établissements d'APS, notamment piscines
- Expérience du haut-niveau ou de l'événementiel sportif
- Niveau d'anglais minimum requis
- Aptitude à fédérer une équipe
- Management de projets
- Discrétion et confidentialité
- Capacités relationnelles et diplomatie
- Dynamisme et disponibilité
- Expérience de trois ans minimum dans un poste similaire souhaitée

VOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Avantages sociaux : CNAS, Amicale du personnel,
- Carte déjeuner
- Participation de l'employeur aux mutuelles et prévoyances

Placé(e) sous la responsabilité du directeur des sports, vous serez responsable du centre aquatique olympique de l'agglomération et chargé de l'encadrement des équipes nécessaires au fonctionnement général de la structure.

Vous êtes force de proposition dans l'ouverture et la mise en fonction de la structure, la réalisation et l'évolution du projet d'établissement et mettez en œuvre la politique sportive de la collectivité.

Le centre aquatique sera composé d'un bassin de 50m (10 couloirs), d'un bassin d'apprentissage de 25m (6 couloirs), d'un bassin de plongeon (1m, 3m et 5m), d'un espace balnéo et de salles de fitness/musculation. Des espaces de convivialité composeront également la structure, de façon à accueillir des manifestations d'envergure.

VOS MISSIONS

Ouverture de l'établissement

- Suit la fin de chantier en coordination avec la maîtrise d'ouvrage
- Supervise le recrutement de l'ensemble des équipes
- Réalise l'ensemble des démarches administratives en prévision de l'ouverture
- Réalise l'achat du mobilier, matériel sportif, etc.
- Réalise et met en œuvre le projet d'établissement
- Propose et met en œuvre les plannings d'activités (scolaires ; clubs ; activités aquatiques, terrestres et balnéo ; grand public...)
- Accompagne les clubs locaux pour faciliter l'intégration au projet et le développement de leurs activités vers le très haut niveau
- Supervise l'accueil de délégations dans le cadre des JOP 24 (établissement labélisé CPJ), propose et coordonne les animations d'Héritage

Exploitation et animation :

- Promeut l'établissement auprès des instances sportives pour l'accueil de compétitions de haut niveau et d'événements d'envergure nationale voire plus
- Participe de toutes les manières au rayonnement territorial de l'établissement
- Sait se mobiliser et mobiliser ses équipes pour atteindre les objectifs de développements économiques, notamment pour les activités fitness et balnéo
- Contrôle et met en place des moyens pour diminuer les consommations d'énergie et fluides ; gère le budget et contribue à sa préparation
- Garantit les conditions d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des usagers

Management des équipes :

- Encadre et anime l'équipe de cadres intermédiaires
- Organise, planifie les missions et contrôle la bonne exécution de ces dernières
- Veille au respect des obligations administratives et aux bonnes conditions de travail